

GROUPE DE LA MAJORITE DEPARTEMENTALE



COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE COMMISSION PERMANENTE DU 3 JUIN 2019

136 092 € pour le canton

22 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- 85 254 € au titre des règles d'intervention du Département pour les projets intéressant la voirie départementale, en faveur de la commune de Mazan l'Abaye, pour la réalisation de l'aménagement sur la route départementale 239,
- 13 120 € au titre de la réalisation du programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie de la Conférence des financeurs 2018, répartis en faveur des structures suivantes : Résidence service le Rocher de midi à Montpezat sous Bauzon, Génération mouvement Club favoris de la Burle à Saint Etienne de Lugdares, Génération mouvement club les Jalines à La Souche et le Club Ainés ruraux soleil d'automne à Le Béage.